

## MA MUTUELLE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

### **Sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, sans limite d'âge : une complémentaire santé pour tous !**

La Région agit par des mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat des habitants tout en favorisant un accès élargi aux soins. C'est dans cet objectif qu'une complémentaire santé, spécialement conçue pour les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, est proposée en partenariat avec la mutuelle Entrenous. Bénéficiez d'une **couverture santé renforcée** à des **tarifs attractifs** tout en garantissant la maîtrise de votre budget sur le long terme.

Votre Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en 9 points :

1. Cinq niveaux de couverture pour répondre aux besoins de chacun
2. Une offre spéciale pour les 18-30 ans
3. Aucun délai de carence
4. Un tarif qui n'évolue plus à partir de 85 ans
5. Une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires
6. Une couverture importante des soins hors 100% santé : appareils auditifs, chirurgie réfractive, lentilles, implants dentaires, orthodontie
7. Un forfait pour la prise en charge des soins post-cancer : prothèses capillaires, implants mammaires (hors esthétique seule)
8. Participation à la prise en charge de la contraception non remboursée par la sécurité sociale, des vaccins, de l'ostéodensitométrie
9. Une couverture renforcée pour les garanties supérieures : chambre particulière, forfait sport, forfait bien-être

Notre mutuelle partenaire « mutuelle Entrenous » vous accompagne :

- Profitez de conseils personnalisés pour comparer les offres adaptées à vos besoins
- Souscrivez par téléphone ou directement sur Internet
- Simplifiez la résiliation de votre assurance complémentaire santé actuelle
- Maîtrisez votre reste à charge

*\* La région n'a aucun lien financier avec les mutuelles partenaires et les adhérents*

**Pour contacter la Mutuelle Entrenous : [contact@mutuelle-entrenous.fr](mailto:contact@mutuelle-entrenous.fr) ou 09 69 39 73 38 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

**Les habitants d'Aleyrac, seront orientés vers les permanences à proximité :**

- **Dieulefit les vendredis 9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars 3 et 17 avril**
  - **De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**
- **Montboucher sur Jabron les mercredis 7 janvier, 4 février, 4 mars et 1<sup>er</sup> avril**
  - **Après-midi de 14h00 à 17h00**